

Déclaration, au nom du groupe africain, par S.E. M. Moustapha Ali Alifei,
Représentant permanent de la République du Tchad auprès des Nations Unies,
au Forum politique de haut niveau 2017 sur le développement durable et le
segment de haut niveau du Conseil économique et social
New York, le 17 juillet 2017

**Merci, Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,
Chers participants,**

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des Etats du Groupe africain. Tout d'abord, j'aimerais exprimer notre soutien à la déclaration faite par Son Excellence Andrés Mideros, Secrétaire chargé de la planification nationale et du développement de l'Équateur, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Permettez-moi aussi de vous féliciter, Monsieur le Président, de l'excellente organisation du forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) et du segment de haut niveau du Conseil économique et social. Le Groupe africain tient également à remercier le Secrétaire général pour le rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Cette présentation nous permet d'apprécier, sur la base des données existantes, les défis auxquels nous sommes confrontés sur la voie de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Nous encourageons une approche analytique des futures éditions du rapport qui mettraient l'accent sur les défis spécifiques rencontrés dans les différentes régions du monde, y compris une approche continentale de l'Afrique.

Monsieur le Président,

Le thème de cette année, axé sur l'éradication de la pauvreté, est le noyau fondamental de l'Agenda 2030. C'est la mission que nos Etats se sont fixée et qui reste le plus grand défi à relever pour parvenir à un développement durable. De même, les sept objectifs examinés cette année, notamment les objectifs 1, 2, 3, 5, 9, 14 et 17, sont ceux qui abordent les aspects importants des efforts à déployer par l'Afrique pour éradiquer la pauvreté. À cet égard, nous notons ce qui suit:

1) Le taux de pauvreté au niveau mondial a été réduit de 50% depuis le lancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000. Toutefois, en Afrique, des efforts accrus sont nécessaires pour augmenter les revenus, atténuer et renforcer la résilience de ceux qui vivent toujours dans l'extrême pauvreté;

- 2) Les femmes apportent une contribution énorme au progrès économique et social dans tous les pays africains. A titre d'exemple, il y a en moyenne des pertes de PIB annuelles supérieures à 90 milliards de dollars entre 2010 et 2014, provenant des écarts entre les sexes sur le marché du travail. L'Afrique s'est résolument engagé dans ce axe en déclarant l'année 2016 « Année africaine des droits de l'homme avec un accent particulier sur les droits des femmes », en conformité avec la décennie africaine des femmes africaine 2010-2020 ;
- 3) Convaincus que les investissements consentis aujourd'hui dans la jeunesse, qui représente le plus grand atout de l'Afrique, vont déterminer la trajectoire de développement de l'Afrique, la Conférence des Chefs d'états et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba du 3 au 4 Juillet 2017, a décidé de mettre en place un Fonds africain de la jeunesse, tout en autorisant, après l'adoption d'instruments de gestion, l'affectation d'un montant au moins égal à 1% du budget programme de la Commission de l'Union Africaine, et a proclamée la période 2018-2027 « Décennie africaine pour la formation et l'emploi des jeunes dans les domaines technique, professionnel et entrepreneurial » ;
- 4) Près de 70% d'Africains dépendent de l'agriculture pour leurs revenus, qui représente un tiers du produit intérieur brut (PIB) du continent. Les efforts visant à améliorer la productivité du secteur peuvent donc stimuler la demande dans d'autres secteurs économiques importants. Cela déclencherait une croissance économique et éloignerait des millions de personnes de la pauvreté;
- 5) L'Afrique a du chemin à parcourir pour assurer une vie et un bien-être sains pour ses habitants. Une intensification des efforts est nécessaire, pour améliorer la santé reproductive, maternelle et infantile, mettre fin aux maladies, atteindre une couverture santé universelle, et assurer l'accès universel à des médicaments et des vaccins sûrs, abordables et efficaces;
- 6) L'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation, qui nécessitent des investissements importants, constituent la clé de la croissance économique et de l'élimination de la pauvreté en Afrique. En effet, l'Agenda 2063 de l'Afrique et son premier plan d'action décennal se concentrent sur ces domaines. De même, l'industrialisation est considérée par les pays africains comme la principale stratégie de diversification et d'expansion de la croissance et de la création d'emplois, en particulier pour la proportion croissante de jeunes entrant dans le marché du travail chaque année;

7) La gestion durable de vastes ressources océaniques, maritimes et marines est essentielle à l'éradication de la pauvreté étant donné que la plupart des pauvres s'appuient sur les ressources naturelles pour leurs moyens de subsistance et leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Cela est malheureusement compromis par de multiples défis, notamment l'impact du changement climatique, qui entraînent des pertes économiques majeures et la dégradation des ressources dont le continent dépend;

Monsieur le Président,

L'Agenda 2030 pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Afrique appellent à des approches consolidées de mise en œuvre s'appuyant sur les mécanismes existants et les conclusions des grandes conférences des Nations Unies et de l'Union Africaine. Il est surtout important d'assister les pays africains à domestiquer les deux agendas et à assurer leur convergence avec les plans nationaux de développement à toutes les étapes du cycle de la planification. Il convient également de noter que le financement extérieur concessionnel, l'Aide Publique au Développement, l'investissement direct étranger, le renforcement des capacités, et le transfert de technologie, avec un environnement international favorable, demeurent essentiels pour aider les pays africains dans la mise en œuvre intégrée des deux agendas. La lutte contre les flux financiers illicites et les prix équitables des ressources naturelles aideraient les gouvernements africains à mobiliser les ressources intérieures, notamment en élargissant l'assiette fiscale et en éliminant toutes les failles de l'évasion fiscale.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Chers participants,

Enfin, et avant de conclure, le Groupe africain souhaite remercier les efforts déployés par les Co-facilitateurs durant les négociations du projet de déclaration ministérielle, les Représentants permanents d'Autriche et de la Jamaïque, respectivement. Le Groupe africain note également les efforts déployés par toutes les délégations dans la production de ce projet de déclaration et invite toutes les délégations à se joindre au consensus sur la base de ce qui a été présenté par les Co-facilitateurs et approuvé par le Président de l'ECOSOC. Ce consensus réitérera l'esprit que nos chefs d'État et de gouvernement ont montré il y a moins de deux ans lorsque nous avons adopté l'Agenda 2030.

Je vous remercie.